

# Imaginez un monde sans couleurs

L'impact de REACH sur l'industrie des peintures,  
des encres d'imprimerie et des couleurs d'art.  
Solutions proposées

Une fresque de Giotto, un numéro du magazine Elle et une plateforme pétrolière en Mer du Nord ont un point commun : les trois ont été restaurés, imprimés ou peints avec des produits élaborés par notre industrie



L'industrie des peintures, des encres d'imprimerie et des couleurs d'art est constituée d'une poignée de grandes entreprises multinationales et de milliers de PME hautement spécialisées et souvent familiales. Notre industrie est diverse, enthousiaste et innovante. Nous souhaitons qu'elle le reste.

Le CEPE soutient les principaux objectifs du Livre Blanc sur une Nouvelle Stratégie en matière de Produits Chimiques que la Commission européenne a publiée en 2001. Toutefois, nous ne pensons pas que la proposition de réglementation présentée par la Commission européenne le 29 octobre 2003 – connue sous le nom de REACH – soit le moyen approprié pour atteindre les objectifs du Livre Blanc, à savoir :

- un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement;
- une industrie innovante et compétitive.

Quelques-unes de nos préoccupations ont été prises en compte par la Commission mais d'autres améliorations restent indispensables. Sous sa forme présente, REACH – qui est l'abréviation d'enregistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques – reste une menace majeure pour la diversité, la prospérité et la capacité d'innovation de notre industrie. Le projet doit être amélioré.

## Nos inquiétudes viennent principalement de ce que REACH

- est trop onéreux, bureaucratique et complexe;
- entraînera la disparition de nombreuses substances chimiques et la diminution des performances des peintures, encres d'imprimerie et couleurs d'art, et ceci pour des gains négligeables en matière de santé ou d'environnement;
- ne protège pas la confidentialité, le savoir-faire et la propriété intellectuelle de nos produits;
- gênera les exportations européennes et entraînera une concurrence déloyale de la part d'importations d'articles peints ou imprimés.

Sous sa forme actuelle, REACH poussera les fabricants à délocaliser leurs productions en dehors de l'U.E., conduisant ainsi à des pertes irréversibles d'emplois et de savoir-faire.

Le CEPE reste fermement engagé dans sa coopération avec la Commission, le Parlement européen, les Etats membres de l'Union et toutes les parties concernées, afin de trouver des moyens efficaces pour assurer la protection des utilisateurs et de l'environnement, sans mettre en danger une industrie compétitive. Cette industrie représente à la fois une composante de l'héritage culturel de l'Europe et un élément de son futur économique.



Neville Petersen  
Président



## ... De nombreux usages, de nombreux avantages

Les peintures et les encres d'imprimerie jouent un rôle indispensable dans notre monde moderne et sont appliquées sur de nombreux objets que nous utilisons.

## L'importance économique de notre industrie

L'éventail des productions de notre industrie est très étendu. Nous fabriquons des produits pour la décoration, la protection, la communication, et les loisirs pour ne citer que quelques exemples.

L'industrie des peintures, encres d'imprimerie et couleurs d'art emploie directement 125 000 personnes dans l'U.E. Elle fournit des produits à 2,5 millions de peintres professionnels, 770 000 imprimeurs et 200 000 ouvriers des ateliers de réparation automobile, sans oublier les millions d'artistes professionnels ou amateurs ou encore les bricoleurs.

Le chiffre d'affaires annuel des peintures dans l'U.E. est de 16 milliards d'euros, celui des encres d'imprimerie de 4 milliards et il est de 200 millions d'euros pour les couleurs d'art. Concrètement, la production des peintures et revêtements représente annuellement 5,5 millions de tonnes, et celle des encres 1 million de tonnes.

Il y dans l'Union européenne plus de 3.000 entreprises fabriquant des peintures et autres revêtements, 100 fabriquant des encres d'imprimerie, et 40 des couleurs d'art. Leur taille est très variable, allant de la micro-entreprise employant moins de 5 personnes aux multinationales dont l'effectif atteint plusieurs milliers de personnes. Beaucoup parmi ces entreprises exportent leurs produits hors de l'U.E.



## Un secteur fortement innovant

Les substances chimiques employées aujourd'hui dans la production des peintures, encres d'imprimerie et couleurs d'art sont très différentes de celles utilisées il y a 10 ans, et les performances des produits se sont accrues de façon significative. Pour peindre la même surface, on emploie moins de peinture qu'auparavant. Les automobiles sont aujourd'hui vendues avec plusieurs années de garantie contre la corrosion, en grande partie grâce aux progrès réalisés dans les performances des revêtements.

Outre la recherche de nouvelles applications et de l'amélioration des performances, les fabricants font des efforts constants pour concevoir des produits et des procédés présentant moins de risques. Chaque nouvelle formulation – résultat de recherches et d'essais sur les combinaisons multiples de substances chimiques fournies par les producteurs de matières premières – fait appel à l'habileté de scientifiques et de techniciens hautement spécialisés. Les développements techniques comme les peintures aqueuses, les revêtements photo-réticulables ou en poudres ont par exemple permis d'éviter l'usage de solvants dans de nombreux produits.

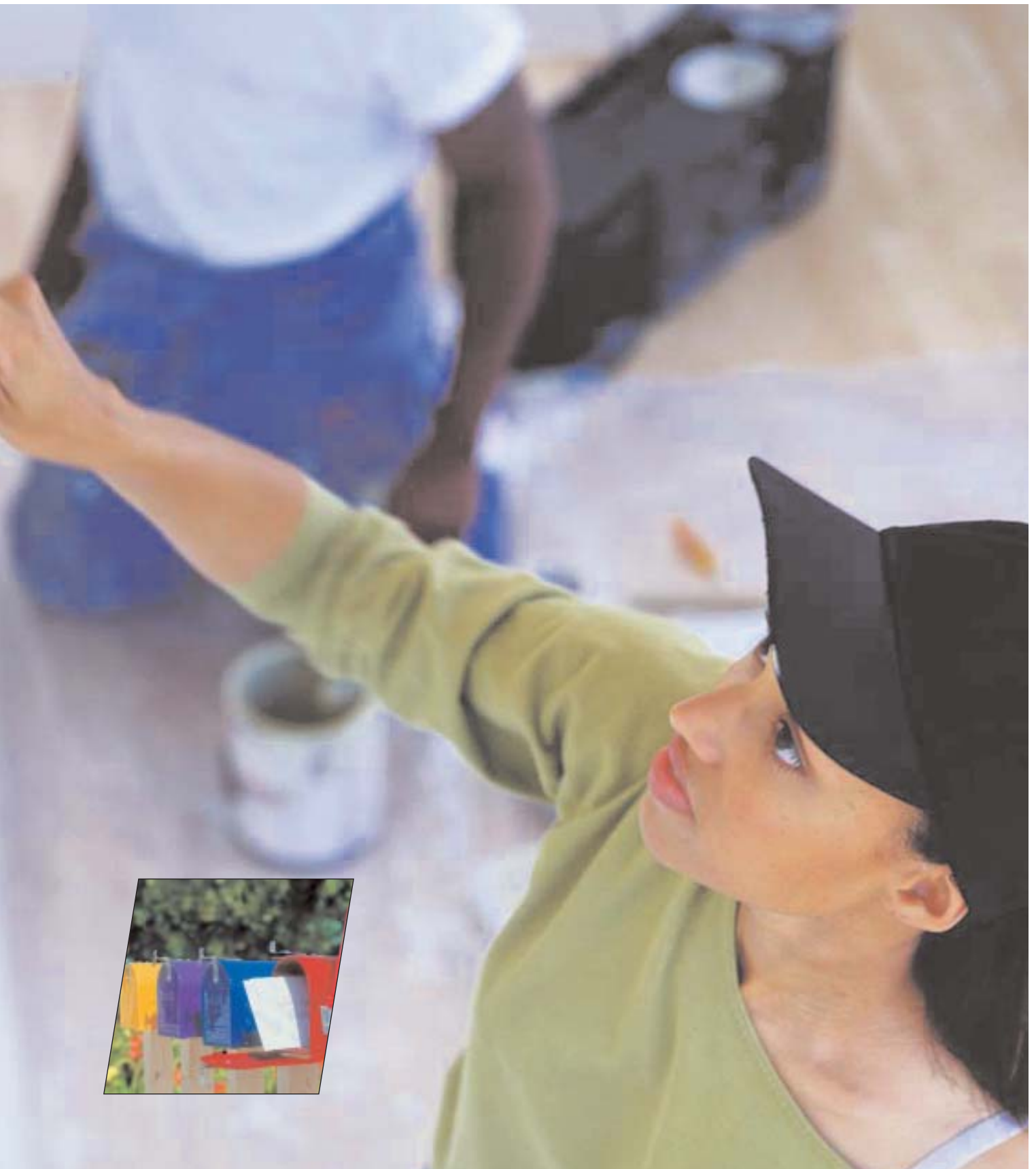
Les efforts de l'industrie ont également permis le développement de revêtements antisalissures ou anti-graffiti plus performants et de moindre impact sur l'environnement, de revêtements résistant aux ultra violets ou protégeant contre la corrosion ou encore des revêtements pour emballages alimentaires ou autres, assurant une protection contre la lumière, l'humidité ou l'oxygène.



## Revêtements : la protection

Les peintures apportent plaisir esthétique, information et identification. Plus important, elles protègent le support sur lequel elles sont appliquées, augmentant sa durée de vie, réduisant la consommation de ressources naturelles limitées et contribuant à un monde moderne et durable. Elles peuvent être employées pour rendre une surface anti-dérapante, peuvent conduire l'électricité ou être isolantes et peuvent réfléchir ou absorber la lumière.

Différents types de peintures sont employés à la protection des navires, des plates-formes off-shore, des constructions navales, des équipements industriels, des immeubles, des machines agricoles, des véhicules de transport public, des avions, des satellites et bien d'autres encore.



### ... Encre d'imprimerie : l'information et la décoration

Les encres jouent un rôle primordial dans l'éducation, l'information et la décoration grâce aux livres, journaux, magazines, affiches et papiers peints. Les encres d'imprimerie sont également indispensables dans l'industrie de l'emballage où elles remplissent de nombreuses fonctions techniques, en particulier dans l'emballage des aliments. Des encres spéciales renforcent la fonction protectrice des matériaux d'emballage en augmentant leur résistance à la température, l'humidité ou la lumière solaire. De nouvelles encres sont constamment développées pour de nouveaux matériaux d'emballage.

## Protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement

Le CEPE et ses membres se sont engagés depuis longtemps dans le suivi responsable de la vie des produits, y compris le retrait volontaire ou la substitution de substances dangereuses, chaque fois que des risques inacceptables pour l'homme ou l'environnement sont identifiés. La liste d'exclusion du CEPE pour les encres d'imprimerie et produits connexes en est un exemple significatif. Les codes de bonnes pratiques de "Coatings Care®" et "Responsible Care®" aident les producteurs de peintures et d'encres d'imprimerie à développer des produits plus sûrs et ayant un impact réduit sur l'environnement.<sup>1</sup>

L'industrie prend grand soin de la protection de son personnel. Le CEPE a contribué au développement de la législation sur la santé et la sécurité au travail ainsi que sur la restriction d'emploi de certaines substances. Dans l'optique de l'amélioration constante de la sécurité au travail, les membres du CEPE maintiennent des relations étroites avec les organisations syndicales nationales représentatives des travailleurs des secteurs de l'imprimerie, de la peintures et autres. Ils investissent du temps, de l'argent et font tous les efforts pour améliorer constamment le niveau de sécurité dans leurs usines.

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur Coatings Care® et Responsible Care® consulter les sites [www.cepe.org](http://www.cepe.org) et [www.cefic.org](http://www.cefic.org)



Le CEPE a en outre préparé des guides et des recommandations sur l'usage et l'élimination en toute sécurité des peintures, encres et couleurs d'art. Entre autres, le CEPE a publié des lignes directrices et des guides de bonnes pratiques pour l'emploi des revêtements dans les ateliers de réparation automobile, des produits anti-salissures pour la marine et des encres dans l'emballage des denrées alimentaires.

## Présentation du CEPE

Le CEPE, le Conseil Européen de l'industrie des Peintures, des Encres d'imprimerie et des Couleurs d'art, regroupe les associations nationales de 17 pays qui représentent des centaines de petites et moyennes entreprises ainsi que des multinationales. Il a été fondé en 1951, ses membres représentent plus de 85 % de la production du secteur dans l'UE. Etabli à Bruxelles, le CEPE prend une part active aux groupes de travail organisés par la Commission européenne sur REACH et sur les autres sujets politiques ou réglementaires. Cette implication est le reflet du but principal de l'association qui est de défendre l'industrie qu'elle représente en tant qu'acteur responsable dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux. Elle agit par des initiatives dans le suivi de la vie des produits, la publication de guides sur l'emploi sans risque des produits et des matières premières, ainsi que par un dialogue régulier avec les autorités et toutes les parties concernées.



## ... Couleurs d'art : l'expression

Les couleurs d'art sont indispensables à l'expression individuelle. Elles répondent à des exigences strictes en matière de santé et sécurité, en particulier celles utilisées par les enfants.



## Des millions d'utilisateurs

Il y a des millions d'utilisateurs industriels, professionnels ou particuliers pour les peintures, encres d'imprimerie et couleurs d'art en Europe.

Afin de permettre qu'une information harmonisée et précise soit transmise à ces utilisateurs, le CEPE a développé des guides sur l'étiquetage et la sécurité ainsi que des fiches techniques portant sur l'usage de certains produits particuliers.

## Nos inquiétudes face à REACH

Bien que le CEPE soutienne les objectifs généraux du Livre Blanc de la Commission européenne pour une Stratégie nouvelle en matière de Produits Chimiques, REACH suscite quatre inquiétudes principales :

- 1 Le processus de REACH implique une lourde bureaucratie; il est inutilement complexe;
- 2 Les coûts accrus induits entraîneront la disparition des produits chimiques à faible marge, réduisant la diversité des formulations et diminuant les performances;
- 3 La divulgation des compositions des produits signifie que la confidentialité de leur composition, le savoir-faire et la propriété intellectuelle ne seront plus garantis;
- 4 les producteurs de l'U.E. seront moins compétitifs à l'exportation et devront faire face sur leur propre marché à une concurrence déloyale émanant d'importations ne répondant pas aux mêmes normes. Les objectifs de Lisbonne sur la compétitivité ne seront pas atteints.

### 1- Bureaucratie, complexité et coûts

Le processus de REACH sous sa forme actuelle se traduira par une quantité considérable de contraintes administratives, une complexité et des incertitudes – donc des coûts. Tout ceci est hors de proportion avec les bénéfices potentiels et affaiblira les objectifs fondamentaux du Livre Blanc de la Commission européenne.

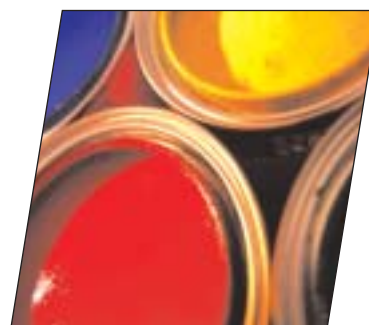
Potentiellement, REACH représente un fardeau énorme pour l'industrie des peintures, encres d'imprimerie et couleurs d'art. Cette charge est multiforme :

- La gestion de la conformité à REACH n'est toujours pas claire. Afin d'assurer la cohérence, il faut des décisions scientifiquement fondées et une bureaucratie minimale. L'Agence Européenne des Produits Chimiques – par opposition aux autorités nationales – devrait être seule responsable de la totalité du processus. Concernant les autorisations, l'Agence devrait se limiter à la vérification des travaux réalisés par l'industrie et non répéter une évaluation des risques.
- La notification supplémentaire par les utilisateurs en aval demandée par REACH est une charge inutile lorsque la filière d'utilisation est connue et que les produits sont déjà autorisés.

- Les exigences de calendrier sont irréalistes. Un délai suffisant devrait être alloué afin de remplir l'obligation de déclarer et d'obtenir une nouvelle autorisation pour des usages nouvellement identifiés de substances. Ceci implique de réviser et de soumettre un nouveau Rapport de Sécurité Chimique, des Fiches de Données de Sécurité, des évaluations de risques et les mesures de contrôle de ces risques. Le système de déclaration actuellement prévu causera une multiplication des travaux, des problèmes de coordination et donc des délais et des coûts.

- Les utilisateurs recevront une multitude de données réglementaires. Les exigences de mise à jour des informations doivent être pragmatiques afin d'éviter de submerger les utilisateurs avec toute nouvelle information, aussi insignifiante soit-elle.

- Il n'y a pas d'exemption pour les faibles concentrations. Les seuils de concentration à partir desquels les substances sont exemptées de l'obligation de déclaration devraient être proportionnés aux risques et à l'exposition. Il n'y a aucun bénéfice pour la santé ou l'environnement à suivre à la trace la dernière molécule lorsque les quantités présentes sont très faibles et lorsque l'exposition à ces substances est encore plus faible.



## ... Nos inquiétudes face à REACH

1- Bureaucratie, complexité et coûts

2- Diminution du choix des matières premières

## 2- Diminution du choix des matières premières

Avec REACH, il y a un réel danger que le coût soit le facteur déterminant du maintien d'un produit sur le marché et non pas la protection de la santé humaine, de l'environnement ou le bénéfice de l'utilisateur.

Des milliers de substances chimiques différentes sont employées dans la formulation des peintures et encres. Toutes jouent un rôle essentiel dans la performance du produit. Sans elles, les produits ne satisferont plus à leurs fonctions et pourront perdre certaines de leurs propriétés essentielles.

Beaucoup de spécialités chimiques que nous employons sont produites en faibles quantités. Le coût d'obtention des données sur les dangers prévues par REACH dépassera largement les gains réalisables et la fabrication cessera.

La disparition simultanée de si nombreuses substances imposera des coûts prohibitifs et une mobilisation improductive de ressources aux industries des peintures et des encres – en particulier les PME qui pourront avoir à supporter elles-mêmes les coûts d'enregistrement.

La disparition de matières premières en début de la chaîne de commercialisation entraînera à chaque étape la reformulation des produits, augmentant ainsi les coûts de développement. Les peintures et les encres contiennent entre 10 et 50 substances différentes. S'il n'est pas possible de trouver des substituts adéquats, ou si un temps suffisant n'est pas alloué, la production cessera en Europe, ou bien l'industrie sera contrainte de fabriquer des produits de moindre qualité. Les consommateurs feront appel à des fournisseurs non européens qui pourront ne pas offrir les mêmes garanties en matière de sécurité.

Quelques produits spéciaux pour la restauration des peintures anciennes doivent contenir des substances qui ne sont plus employées dans les produits modernes afin de correspondre exactement aux couleurs et textures d'origine. Des exemptions permettent par exemple d'employer une substance en quantité limitée dans certaines

restaurations de tableaux. Dans le cadre de REACH cela deviendra très difficile. La restauration des trésors artistiques européens sera déplacée hors de l'U.E., des milliers d'artisans perdront leur travail et un héritage de plusieurs siècles de techniques artistiques sera lentement mais sûrement perdu.

## 3- Confidentialité et propriété intellectuelle

La deuxième préoccupation du CEPE est que REACH ne protégera plus la confidentialité de la propriété intellectuelle en matière de composition des formules et de savoir-faire.

La confidentialité de cette propriété intellectuelle est un préalable à une industrie vigoureuse. L'exigence déraisonnable de communiquer les numéros d'enregistrement de toutes les substances contenues dans les préparations conduira à une divulgation totale de la formule et par conséquent à la perte de la confidentialité.

La propriété intellectuelle doit être protégée par des mesures de confidentialité efficaces pour maintenir une concurrence saine et éviter la compétition déloyale de fraudeurs. La divulgation de ces informations augmenterait les possibilités de contrefaçon et de compétition malhonnête. La menace sur la propriété intellectuelle est la principale incitation à ne pas investir dans la recherche et le développement afin d'améliorer les produits et leur impact sur la santé et l'environnement.

## 4- Commerce international et compétitivité

REACH menace de rompre l'équilibre concurrentiel entre les entreprises installées dans l'U.E. et celles n'en faisant pas partie. Les entreprises européennes auront à subir la concurrence injuste des produits importés.

Le CEPE est particulièrement inquiet au sujet des importations d'articles peints ou imprimés – équipements ménagers, magazines, livres ou emballages – fabriqués avec des substances qui ne sont pas soumises aux mêmes règles que celles appliquées dans l'U.E. L'Union sera incapable de limiter leur entrée sur le marché par crainte de contrevenir aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Même si REACH ne s'applique qu'aux substances et non aux produits finis, il est à craindre que l'U.E. crée une situation où les produits fabriqués dans l'U.E. seront si chers, que des produits moins coûteux, utilisant des peintures ou des encres contenant des substances non enregistrées ou non autorisées dans l'Union seront importés. Les contrôles des importations ont peu de chance de se montrer efficaces et créeront une charge bureaucratique supplémentaire pour l'industrie.

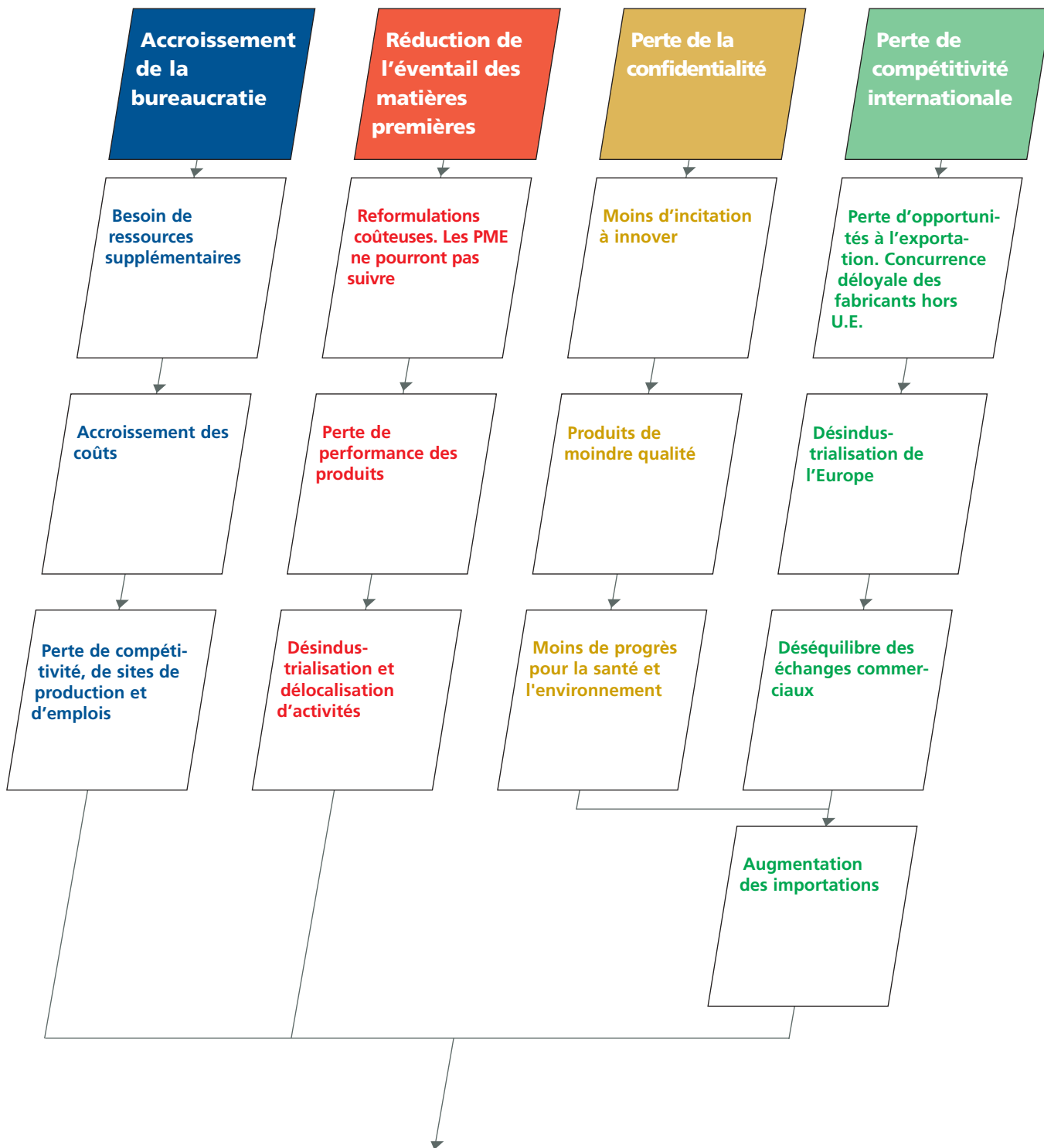
L'industrie des peintures, encres d'imprimerie et couleurs d'art, comme toute autre industrie présente sur le marché mondial ne peut survivre que si elle reste compétitive sur l'ensemble de la planète. REACH ne permettra pas à l'industrie des peintures et des encres de remplir les objectifs de compétitivité fixés dans la stratégie de Lisbonne. Les coûts administratifs et de reformulation qu'il induit l'empêcheront d'atteindre ces objectifs.



## 3- Confidentialité et propriété intellectuelle

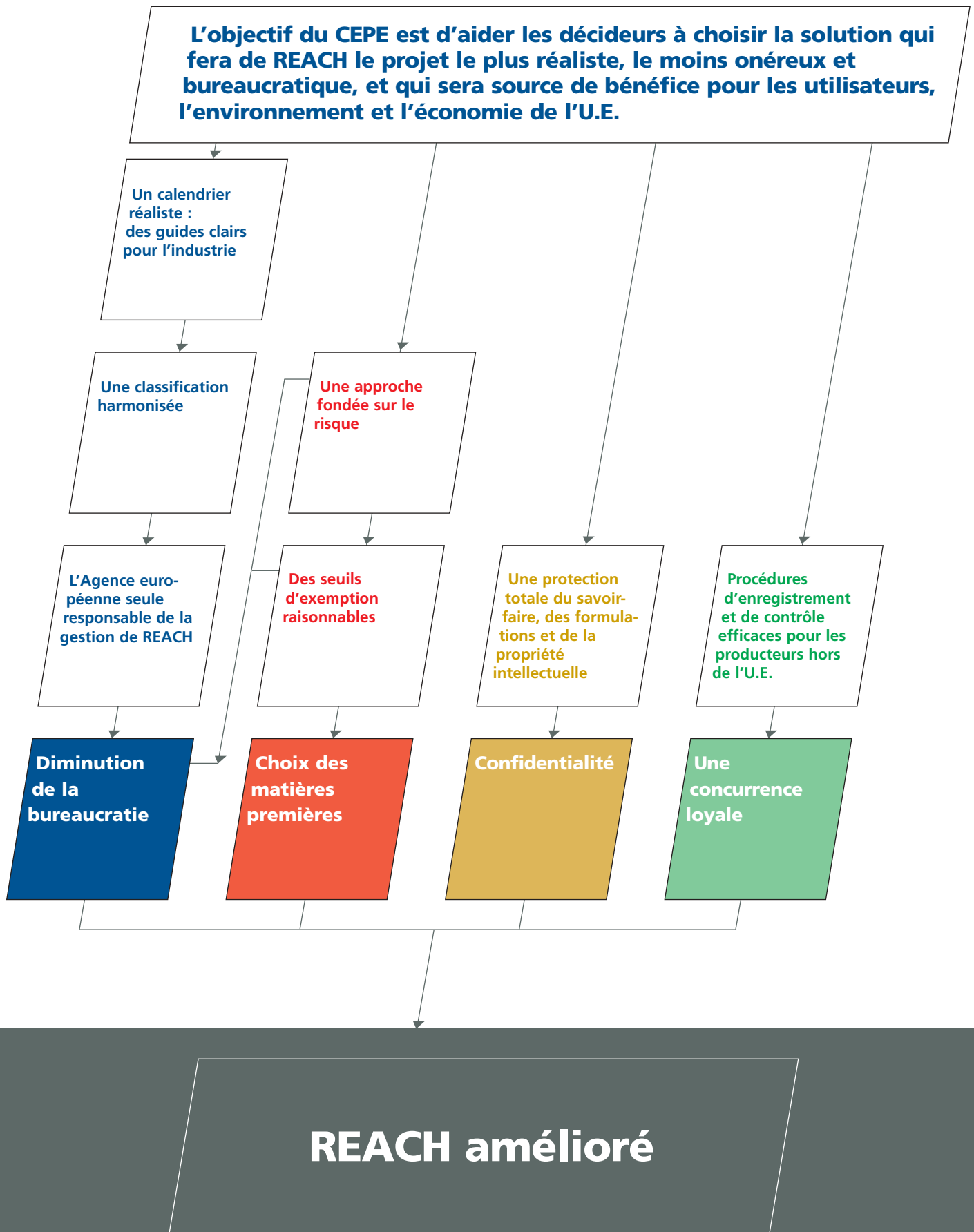
## 4- Commerce international et compétitivité

# REACH: les menaces



**Les objectifs du Livre Blanc ne seront pas atteints – un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement et une industrie innovante et compétitive**

# Les propositions du CEPE



## **CEPE**

Conseil Européen de l'Industrie des Peintures, des Encres d'Imprimerie et des Couleurs d'Art

Avenue E. Van Nieuwenhuysse, 4

B - 1160 Brussels

Tel: +32 2 676 74 80

Fax: +32 2 676 74 90

E-mail: [secretariat@cepe.org](mailto:secretariat@cepe.org)

[www.cepe.org](http://www.cepe.org)